



Concours de Vélos Fleuris

Règlement

Article 1 : Objet du concours

Dans le cadre de la 60^{ème} Edition de la Fête des Cornards, le Comité d'Animation de Beaumont organise un concours de Vélos Fleuris

Article 2 : Modalités d'inscription

Le concours est ouvert à toute personne à partir de 6 ans. Les participants devront préalablement remplir le bulletin d'inscription ci-après.

Article 3 : Calendrier du concours

L'inscription se fera le dimanche 9 avril 2023 à partir de 9h00 au Tremplin.

9h30 : présentation des concurrents au jury

9h50 : déambulation des concurrents autour du terrain d'entraînement de rugby

10h30 : remise des prix

15h : Participation facultative au Grand Défilé Carnavalesque des Cornards dans les rues de Beaumont (rdv devant l'Hôtel de Ville à 14h 30)

Article 4 : Modalités de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous sur inscription

Les participants devront décorer un vélo comme ils l'entendent, dans le respect d'une décoration originale et fleurie ; Ils pourront utiliser tous les objets et les matières nécessaires. Une seule consigne : l'originalité !

Les participants sont également invités à se costumer pour présenter leurs créations.

Les participants devront toutefois porter une attention particulière sur la mobilité de leur engin ; ils devront être capable de rouler avec !

Catégories :

Catégorie 1 : 6-13 ans

Catégorie 2 : 13-17 ans

Catégorie 3 : Adultes

Article 5 : Evaluation du Jury

Chaque membre du Jury attribuera une note en fonction de trois critères : créativité, choix des matériaux, allure générale

Article 6 : Responsabilité

Les enfants mineurs sont sous la seule responsabilité de leur responsable légal qui doit être présent à ses côtés pendant la durée du concours autant que durant le défilé. Dans ces conditions, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable des incidents et/ou accidents qui pourraient survenir aux participants.

Article 7 : Acceptation

Les responsables légaux autorisent leur enfant à participer au concours. Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents. Les participants et responsables légaux de chaque enfant acceptent sans réserve le présent règlement intérieur du concours ainsi que toutes les décisions prises par le jury.



Bulletin d'Inscription Concours de Vélos Fleuris Règlement

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :
.....

TELEPHONE :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

AGE :

Si enfant mineur, nom et prénom du responsable légal :
.....

Catégorie 1 : 6-13 ans

Catégorie 2 : 13-17 ans

Catégorie 3 : Adultes

Je m'engage à participer au Grand Défilé Carnavalesque des Cornards (rdv 14h30)

Oui

Non

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement du Concours de Vélos Fleuris.

En qualité de responsable légal, j'autorise mon enfant mineur à participer au concours de Vélos Fleuris.

Signature du participant ou du représentant légal pour les mineurs